



COMMUNIQUE de PRESSE

Messimy, le 11 septembre 2020

LICENCIEMENTS CHEZ BOIRON A DOSE NON HOMEOPATHIQUE

En pleine crise sanitaire, les Laboratoires Boiron ont annoncé le 13 mars 2020 un Plan de Sauvegarde de l'Emploi prévoyant la suppression de 646 postes (sur 2312) en France.

L'entreprise justifie ce plan par le déremboursement de l'homéopathie.

Depuis plusieurs années, les Organisations Syndicales alertent sur le manque de clarté des orientations stratégiques et sur les risques de fragilisation liés au repli sur la seule homéopathie.

La direction de l'entreprise n'a jamais accédé aux demandes de dialogue social sur ce sujet. Au contraire, elle a annoncé un PSE d'une dureté extrême : plus du quart des postes supprimés, la fermeture d'un site de production pharmaceutique et de 12 établissements de distribution sur 27 et ce alors que d'autres solutions beaucoup plus sociales sont envisageables en privilégiant par exemple les départs volontaires.

Parallèlement à l'annonce du PSE, le Conseil d'Administration a distribué pour **17 M€** de dividendes. Cet argent aurait dû servir à la relance de l'entreprise, comme le demandaient les organisations syndicales, et aussi le gouvernement...

La direction de Boiron entend procéder à des licenciements par anticipation du déremboursement, alors que la santé financière de l'entreprise est au beau fixe.

Il y a deux ans, l'entreprise s'est même permise de racheter pour plus de **60 M€** d'actions en vue de leur suppression. Elle s'est ainsi privée de moyens de recherche, d'investissement et de croissance externe.

En 2019, tous les salariés se sont mobilisés pour le maintien du remboursement de l'homéopathie en réalisant courriers aux ministères, pétitions, interviews...

La déception et la colère sont aujourd'hui d'autant plus grandes. La trahison est insupportable.

Les sections syndicales CFDT, CFE-CGC et FO des Laboratoires Boiron demandent à la direction de revoir son plan de réorganisation en l'adaptant à la réalité des résultats de l'entreprise.

BOIRON doit renoncer aux fermetures de sites et aux départs contraints.

Elles soutiennent le mouvement de grève du mercredi 16 septembre 2020 sur tous les sites Boiron.

Deux rassemblements principaux sont organisés :

- **Un à Messimy (Rhône) devant le siège social**
- **Un à Nantes (Loire-Atlantique) devant la direction régionale de BOIRON.**

Contacts :

Jean-Pierre ICARD :	Délégué Syndical Central CFDT	06.76.91.47.27.
Alain COHARD :	Délégué Syndical Central CFE-CGC	06.60.44.65.20.
Vincent MOUNIER :	Délégué Syndical Central FO	06.26.92.43.43.